Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/1492

27.5.2024

DÉCISION (UE) 2024/1492 DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

du 22 mai 2024

portant nomination de deux juges de la Cour de justice

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 253 et 255,

considérant ce qui suit:

(1) Les mandats de treize juges et de cinq avocats généraux de la Cour de justice viennent à expiration le 6 octobre 2024. Il convient de procéder à des nominations pour pourvoir ces postes pour la période débutant le 7 octobre 2024 et expirant le 6 octobre 2030.

(2) Les candidatures de M. Massimo CONDINANZI et de M[me] Ramona FRENDO ont été proposées pour un premier mandat de juge de la Cour de justice.

(3) Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis favorable sur l'adéquation de ces candidats à l'exercice des fonctions de juge de la Cour de justice,

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés juges de la Cour de Justice pour la période allant du 7 octobre 2024 au 6 octobre 2030:

— M. Massimo CONDINANZI,

— M[me] Ramona FRENDO.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 22 mai 2024.

Le président

D. VAN DE VOORDE